

cantal

AVENIR

DOSSIER

Partenariats Public Privé
RD120 - Très Haut Débit

**ACCOMPAGNER
LES TERRITOIRES**

Interlab à Mourjou
Lac de St-Etienne Cantalès

FAMILLES

Plus de services,
plus près des cantaliens

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL DU CANTAL

Aménagement
de la
RD120

+ de
10 minutes
gagnées pour
rejoindre Brive

**2 PAGES
SPÉCIALES**

**Découpage
cantonal**

Déploiement du
**très haut
débit**

9000 km
de fibre optique
d'ici 2015

8 Mb/s
pour tous les
cantaliens
d'ici 2017 !

FEU VERT
pour +
d'attractivité

FEU VERT pour
une économie
+ dynamique

FEU VERT
pour +
de mobilité

Réseau routier
Très haut débit
le cantal
en pôle position

La mobilité au coeur des préoccupations du Conseil Général du Cantal

LIGNES EXPRESS CANTAL LIB' : RENDEZ VOUS AU TRAVAIL AUSSI VITE QU'EN VOITURE !

1,50 €
le trajet

25 €
par mois*

Plus accessibles, mieux identifiées et mieux adaptées aux besoins des Cantaliens, les lignes Express **Cantal Lib'** c'est LA solution transport " collective, écologique et rapide" pour tous les Cantaliens.

* A noter que l'abonnement mensuel peut être pris en charge à hauteur de 50% par l'employeur.

Pour 1,50€
voyagez plus vite entre les villes :

- St-Jacques des Blats
◄ Aurillac
7h35/8h20 - 13h05/14h00
◄ 17h35/18h25 - 12h10/13h05
- Mauriac ◄ Aurillac
7h40 / 08h45 - 12h15 / 13h20
16h40 / 17h45 - 17h15 / 18h20
◄ 7h25 / 8h30 - 13h30/14h35
15h55 / 17h00 - 17h45 / 18h50
18h25 / 19h30
- Laroquebrou ◄ Aurillac
7h00/7h39 ◄ 18h20/ 18h55
- Maurs ◄ Aurillac
7h30/8h15 ◄ 17h30/18h20
- Montsalvy ◄ Aurillac
7h35/8h20 ◄ 17h25/18h10
- Murat ◄ Saint Flour
7h45/8h15 ◄ 17h35/18h00



Le Conseil Général du Cantal accompagne les familles dans leur quotidien

TRANSPORT SCOLAIRE ET CANTINE ACCESSIBLES À TOUS

De la maternelle à la terminale, sur l'ensemble du département (hors CABA) tous les élèves du Cantal bénéficient

d'un tarif unique départemental de
120€⁽¹⁾ par an
pour les demi pensionnaires

Pour information, le coût moyen annuel de transport d'un élève est de 1324€ à la charge du Conseil Général

⁽¹⁾ Possibilité de maintien d'un tarif plus favorable localement lorsqu'il existait préalablement.

Des repas de qualité à 2€50 dans les collèges

Des cantines dans tous les collèges pour une restauration de proximité... comme à la maison !



2,50€ en moyenne
LE REPAS
à la charge des familles pour un demi-pensionnaire

Pour information, le coût moyen d'un repas est de 6,50€, soit 4€ à la charge du Conseil Général.

NOUVEAU

Payez votre facture transport en ligne

sur cantal.fr



Chaque jour à vos côtés

cantal
LE DÉPARTEMENT



édito

Dans l'adversité gardons le cap

Malgré les mauvais coups portés aux Départements et au Cantal en particulier, qu'il s'agisse du redécoupage des cantons ou de la diminution des dotations de l'Etat, j'ai souhaité tout mettre en œuvre pour continuer à investir, privilégier les projets et ouvrir notre département.

C'est dans cet esprit que le Conseil Général s'est engagé dans deux Partenariats Public Privé pour mener à bien, dans un délai court, deux projets d'envergure attendus des Cantaliens.

Le premier partenariat, avec la Région et les 3 autres Départements d'Auvergne, permettra le déploiement de la fibre dans le Cantal et à court terme l'accès au Très Haut débit pour tous.

Le second désenclavera Aurillac, son Agglomération et le Cantal en direction de la Corrèze, vers les autoroutes A20 et A89. Le Conseil Général va, à l'horizon 2015, effacer les virages du Pont d'Orgon mais aussi ceux de Montvert sur le RD 120. Un gain de temps estimé de plus de 10 minutes pour rejoindre Brive.

Notre actualité, c'est aussi malheureusement le redécoupage des cantons qui vient d'être dévoilé et fera l'objet d'une session extraordinaire de notre Assemblée le 25 octobre prochain.

Un redécoupage qui suscite incompréhension et indignation.

Un redécoupage qui met à mal la ruralité, composante essentielle de l'identité de notre département.

Un redécoupage qui ne respecte ni le travail des élus cantaliens qui ont patiemment construit des bassins de vie, ni ceux qui y résident.

Au-delà de toute considération partisane, je ne peux pas me résoudre à voir mise à mal cette ruralité que j'ai toujours défendue et qui trouvera encore toute sa place dans le projet que porte le Conseil Général pour le Cantal et les Cantaliens.

Vincent Descœur
Président du Conseil Général

sommaire

Edito	3	Culture	19
Familles	4 et 5	Vu en entendu dans les médias	20
Social	6	Arrêt sur images	21
Associations	7	Musique et danse	22
Découpage cantonal	8 et 9	Tourisme	23
Accompagnement des territoires	10-11	Brèves	24 et 25
Dossier	12 à 17	Expression des groupes politiques	26
Agro-alimentaire et environnement	18	Agenda	27

Retrouvez le département sur cantal.fr

Magazine d'informations du Conseil Général du Cantal - 28 avenue Gambetta - 15015 Aurillac Cedex

Tél. 04 71 46 20 20 - Fax : 04 71 46 21 42 - cantal.fr

Directeur de la publication : François Xavier Montil - Tirage : 73 150 exemplaires - Imprimé par Champagnac sur papier provenant de forêts gérées durablement avec des encres végétales.

Crédit Photos : T Marsilhac - JM Peyral - P Soissons - Région Auvergne - Cantal Destination - Cantal Musique et Danse - Daniel Aimé - Services du Conseil Général - Cantal Passion - Ferme de Daudé - Institut d'études occitanes.



LE CONSEIL GÉNÉRAL DÉFEND LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES

Plus de services, plus près des cantaliens

Le Conseil Général est très présent au travers de nombreuses actions auprès des jeunes et de leurs familles. Naturellement, la rentrée constitue un moment fort de son action, en particulier au titre des collèges et des transports scolaires.



Le Conseil Général assure la réalisation de **travaux de sécurité, de confort ou de restructuration dans les 22 collèges publics du Cantal** qui ont accueilli à la rentrée 5800 collégiens. Le **lourd programme de restructuration** du collège Georges Bataille à Riomès Montagnes a commencé, tout comme les **travaux de sécurité** réalisés dans les collèges privés auxquels le Département participe financièrement, conformément à la réglementation.

DES INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES DANS LE NUMÉRIQUE

Avec le **déploiement du projet collège numérique rural**, qui concerne 19 établissements, après

celui des **ENT (Espaces Numériques de Travail)**, le Département poursuit son action pour offrir plus de services aux collégiens.

LE PROGRAMME "COLLÈGE NUMÉRIQUE RURAL" POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN

En partenariat avec l'Education Nationale (Ecole Numérique Rurale, Manuel Scolaire Numérique, Développement des Usages du Numérique à l'École...) et les parents d'élèves, le Département propose une offre attractive avec **CyberCantal Education**. Les environnements numériques de travail aujourd'hui généralisés, proposent **des services en ligne 24h/24**.

La rentrée en chiffres

- **Nombre de circuits : 270** dont 47 pour le transport scolaire des élèves handicapés
- **Nombre d'élèves transportés : 5000 élèves** (primaires, collèges et lycées) sur l'ensemble du réseau du Conseil Général (circuits scolaires + lignes régulières)
- **Nombre de collèges publics dans le Cantal : 22**
- **Nombre de cantines dans les collèges publics : 22**
- **Nombre d'élèves fréquentant les cantines des collèges publics : 4800**
- **Nombre de fournisseurs locaux des cantines des collèges : 78**

2012/2014 : Le Département déploie le projet Collège Numérique Rural pour **renforcer l'attractivité par un enseignement innovant : vidéoprojecteurs interactifs, ardoises numériques, classes mobiles, laboratoires de langues...** Le collège du futur est dans le Cantal !

Les **bourses départementales** ainsi que le **chéquier d'activités « Pass Cantal »** sont également renouvelés pour **faciliter l'accès à la culture**, au sport et aux loisirs des jeunes de 11 à 17 ans. Enfin, **tous les collégiens** entrant en classe de 6^{ème} sont dotés cette année encore, d'un **dictionnaire** et d'une **clé USB**.

Le Conseil Général assure également la **responsabilité d'accueil, d'entretien et de restauration dans les collèges publics, avec plus de 160 agents** affectés à ces tâches. **Pour plus de qualité**, les cantines permettent d'assurer la **préparation des repas sur place, dans tous les collèges**. 2,50€ en moyenne le repas à la charge des familles pour un demi pensionnaire, c'est le tarif accessible à tous proposé par le Département. Ce résultat est possible grâce à une **prise en charge de l'ordre de 4€ par repas assurée directement par le Conseil Général**.



Collège de Saint-Cernin, où les repas sont préparés sur place par une équipe de vrais chefs locaux. Un choix du Conseil Général !

Cantine
2,50€ en moyenne
LE REPAS
à la charge des familles
pour un demi-pensionnaire
Le coût moyen d'un repas est de 6,50€, soit
4€ la charge du Conseil Général

Transport
tarif unique départemental de
120€⁽¹⁾ par an
pour les demi pensionnaires
Le coût moyen annuel de transport d'un élève
est de 1324€ à la charge du Conseil Général.
⁽¹⁾ Possibilité de maintien d'un tarif plus favorable localement lorsqu'il
existait préalablement.

Cette volonté de répondre aux préoccupations de pouvoir d'achat des familles se retrouve aussi au niveau des **transports scolaires**. Environ 5000 élèves (primaires, collèges, lycées) utilisent les transports scolaires départementaux. Alors que le **coût moyen annuel de transport d'un élève est de 1324€**, le Département propose un **tarif unique départemental de 120€ par an pour les demi-pensionnaires** (hors CABA), et une possibilité de maintien d'un tarif plus favorable localement lorsqu'il existait préalablement.

100% Cantal :
tous les collèges publics du Cantal préparent leurs menus sur place. Conformément aux engagements du Président Descoeur, la collectivité départementale n'a pas fait le choix d'une fabrication industrielle hors du département.



Élèves empruntant les transports scolaires du Conseil Général.

LE CONSEIL GÉNÉRAL INNOVE AU SERVICE DU HANDICAP

Des initiatives en faveur des sourds et malentendants

Dans le cadre du projet de réaménagement de ses sites d'accueil du public, le Conseil Général veut favoriser l'accessibilité des services publics aux personnes en situation de handicap.



A l'accueil, un dispositif de boucle magnétique portative

Au sein du **nouvel Espace Georges Pompidou**, qui regroupe l'ensemble des services du **Pôle de la Solidarité Départementale**, deux dispositifs innovants sont en cours de généralisation : **les boucles d'induction magnétique (BIM)** qui s'adressent **aux personnes malentendantes appareillées** et **la visio-interprétation pour les personnes sourdes**.

Un système de **boucle magnétique** a été installé **dans les salles de réunion du rez de chaussée** et à **l'accueil de l'Espace Georges Pompidou**. Ce système permet aux porteurs de prothèses auditives de recevoir directement les signaux audio sur leur prothèse ou leur

implant cochléaire. Le son arrive ainsi exempt de tout bruit parasite ou d'effet indésirable.

L'équipement de l'accueil est un système compact et portatif pour une utilisation sur de petites distances, ce qui est le cas pour la réception du public ou dans un bureau pour un rendez-vous privé.

Pour les personnes sourdes, un bureau va être équipé d'un système de visio-interprétation. Le système est accessible par Internet depuis un ordinateur équipé d'une webcam, d'un micro et d'un haut-parleur. L'agent du Conseil général recevant une personne sourde peut se connecter sur une plateforme de visio-interprétation et se mettre en relation avec un interprète LSF (Langue des Signes Française). L'interface web permet de mettre en

contact visuel et sonore l'interprète LSF, l'agent d'accueil et l'utilisateur. L'entretien peut alors se dérouler normalement.

IMPLICATION DES ASSOCIATIONS, FORMATION DES PERSONNELS

Ce projet a été mené à bien grâce à **l'implication de l'ARDDS 15** (Association de Réadaptation et de Défense des Devenus Sourds et malentendants) présidée par M^{me} **Danièle Arpaillanges** et de **l'ASAC** (Association des Sourds d'Aurillac et du Cantal) présidée par M^{me} Monique Méral qui ont travaillé de concert avec le Conseil Général.

Les personnels concernés ont reçu des formations spécifiques à l'accueil et l'évaluation des personnes souffrant de handicap physique. Une initiation au langage des signes a été apportée.



Système de boucle magnétique pour les malentendants équipant une salle de réunion de l'Espace G. Pompidou.

UN OUTIL DU CONSEIL GÉNÉRAL AU SERVICE DE TOUS

La Maison du Bénévolat est ouverte à tous

La Maison Départementale du Bénévolat, portée par le Conseil Général, première en France, répond aux attentes des associations.

L'aboutissement de ce projet novateur a été rendu possible grâce à l'implication, au côté du Conseil Général, de nombreux partenaires : l'Etat, le Comité départemental olympique et sportif (CDOS), la FAL, la Fondation du Bénévolat et les Familles Rurales qui travaillent à la mise en place d'un plan d'actions pour les acteurs associatifs et le public.

Attendue de longue date par les associations, la **Maison du Bénévolat leur est désormais ouverte**, à l'emplacement des anciens locaux des services vétérinaires de l'Etat, au Champ de foire, à Aurillac. Celles-ci pourront utiliser gratuitement les installations où elles trouveront matériel de bureau, installations informatiques et connexions internet.

POINT RESSOURCE POUR LES ASSOCIATIONS ET LE PUBLIC

La Maison du Bénévolat permet :

- de **faciliter l'accès des acteurs associatifs** aux différents dispositifs les concernant (formation, protection juridique, validation des acquis, assurances, ...),
- de **favoriser l'accompagnement** des cadres bénévoles dans leurs missions (conseils, contacts,...),
- de permettre aux associations de **faire connaître leur besoin**,
- d'**offrir au public un guichet unique** pour tout savoir sur la diversité du tissu associatif cantalien,
- de **s'engager** au service d'autrui.

La Maison Départementale du Bénévolat s'inscrit dans un **projet plus vaste porté par le Conseil Général** qui ambitionne de **répondre plus largement aux besoins des associations**.



BENEVOLAT : UNE CONVENTION CONSEIL GÉNÉRAL - ETAT

Lors de la 3^{ème} édition du Forum du Bénévolat, a été signée entre le Conseil Général et l'Etat une convention en faveur des réseaux associatifs cantaliens. Cette initiative remonte au 20 janvier 2012, date à laquelle le Président du Conseil Général, Vincent Descoeur avait attiré l'attention de Mme Jeannette BOUGRAB, la Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de la Vie Associative, sur la nécessité pour l'Etat et les Collectivités, de renforcer leurs actions en favorisant une plus grande cohérence de leurs plans d'actions respectifs.

Avec cette convention, des engagements clairs ont été pris :

- Par l'Etat, notamment pour développer dans le Cantal des Points d'Appui à la Vie associative et renforcer le maillage sur l'ensemble du département
- Par le Conseil Général, qui outre l'ouverture de la Maison du Bénévolat, pour valoriser les dispositifs d'accompagnement existant et les acteurs associatifs cantaliens.



PLUS D'INFOS

service jeunesse
vie associative – sport – culture
gsimbert@cg15.fr

LA RURALITÉ NON RESPECTÉE

Découpage cantonal

3 questions à Vincent Descoeur

Que vous inspire ce redécoupage ?

“Les mots me manquent pour qualifier l'inqualifiable : incohérent et scandaleux, c'est tout simplement un tripatouillage partisan et ruralicide.”

Qu'auriez-vous souhaité ?

“En faisant le choix du binôme, et de la seule arithmétique, le Gouvernement et le Législateur ont fait sciemment le choix de diviser par deux le nombre des cantons et par voie de conséquence de constituer dans notre Département des cantons de 10 000 habitants...”

Ce projet qui sonne le glas de la ruralité ne pouvait qu'accoucher d'un monstre !

J'aurais souhaité et j'ai d'ailleurs préconisé, sans me faire d'illusions sur le sort réservé à mes propositions, que le périmètre des intercommunalités et le travail des élus qui ont patiemment construit des bassins de vie soit respecté ; que soit conforté voire renforcé le rôle des Sous-Préfectures ; et qu'on utilise au mieux la possibilité de constituer des cantons moins peuplés dans les territoires ruraux où la densité de population est plus faible et où l'habitat est dispersé.

Aucune de ces préconisations n'a été entendue et au final cette carte ne respecte pas l'identité de nos territoires ruraux ni celle du Cantal.”

Quelles sont vos craintes ?

“Ce que je redoute au-delà du projet clairement affiché de déstabiliser la majorité départementale, c'est que demain, lorsque des arbitrages devront être rendus au motif de diminution de la dépense publique, cette nouvelle maille, de 10 000 à 12 000 habitants, qui n'est pas favorable aux territoires ruraux devienne la référence et se traduise inmanquablement par une diminution des services au public.”

Revue de presse

Des réactions dans tous les départements de France, toutes tendances politiques confondues.

la montagne
PUY DE DÔME 19 septembre 2013

Jean-Luc COUPAT
Président groupe majoritaire
Conseil Général du Puy de Dôme

“Avoir retenu comme seul critère celui du nombre d'habitants (20 000 pour un canton) conduit à des aberrations. Ce redécoupage va à l'opposé des réalités de terrain. Dans certains cantons, les communes sont parfois distantes de... 75 kilomètres. C'est la fin de l'écu de proximité.”

Patricia GUILHOT
Présidente groupe Front de Gauche
Conseil Général du Puy de Dôme

“Absurde ! C'est le seul qualificatif qui me vient à l'esprit ! Je ne voudrais pas être un futur conseiller départemental rural. Où est la cohérence des territoires ? Nous étions contre cette réforme avant de voir ce projet; et cette carte confirme nos craintes.”

Le PS soigne ses
calculs électoraux

**Le Canard
enchaîné**

25 septembre 2013

“On se gargarise des municipales, mais, pendant ce temps, les socialistes ont réussi discrètement, sous prétexte d'une meilleure égalité des citoyens dans les urnes, à modifier à leur avantage quelques règles du jeu électoral. C'est d'abord le cas pour les cantonales.

Au printemps, une loi a ainsi bouleversé la carte des cantons. Pour les élections de 2015, ils seront deux fois moins nombreux, et chacun d'eux sera représenté par un binôme homme-femme (au motif de la parité...). Surtout, le gouvernement a profité d'une décision du Conseil constitutionnel demandant "un rééquilibrage démographique" pour tailler en priorité dans les cantons ruraux et peu peuplés - fiefs traditionnels de droite.”

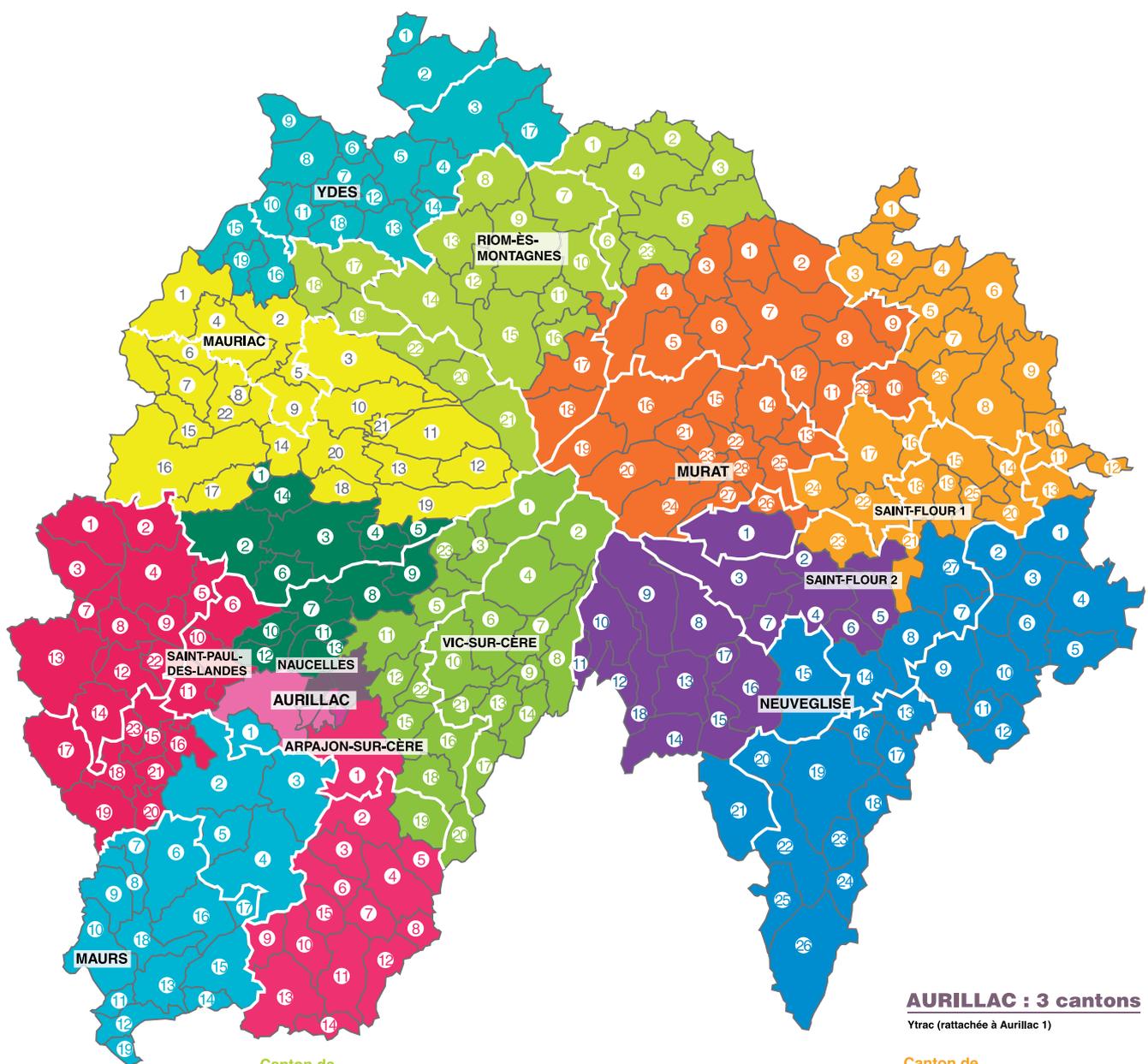
LADEPECHE.fr
ACTU • BONS PLANS • ANNONCES
25 septembre 2013

Jean-Claude LUCHE
Président du Conseil Général
de l'Aveyron

“C'est la mort du monde rural”

“On va détruire les territoires ruraux. A l'arrivée on va déstabiliser l'ensemble d'un département rural qui s'appelle l'Aveyron.

Dans quelques années, on se retrouvera avec une seule brigade de gendarmerie pour un canton, une seule perception, etc. Ce sont les services publics en milieu rural qui vont en pâtir.”



AURILLAC : 3 cantons

Ytrac (rattachée à Aurillac 1)

Canton de YDES

- | | | | |
|---|-------------------------------|----|-------------|
| 1 | Beaulieu | 10 | Veyrières |
| 2 | Lanobre | 11 | Bassignac |
| 3 | Champs-sur-Tarennaïne-Marchal | 12 | Saignes |
| 4 | Antignac | 13 | Le Monteil |
| 5 | Vebret | 14 | La Monselle |
| 6 | Madic | 15 | Arches |
| 7 | YDES | 16 | Jaleyrac |
| 8 | Champagnac | 17 | Trémouille |
| 9 | Saint-Pierre | 18 | Sauvat |
| | | 19 | Sourniac |

Canton de RIOM-ÈS-MONTAGNES

- | | | | |
|----|--------------------------|----|----------------------|
| 1 | Montboudif | 12 | Valette |
| 2 | Chanterelle | 13 | Menet |
| 3 | Montgrelaix | 14 | Trizac |
| 4 | Condat | 15 | Collandres |
| 5 | Marcenat | 16 | Saint-Hippolyte |
| 6 | Lugarde | 17 | Auzers |
| 7 | Saint-Amandin | 18 | Méallet |
| 8 | Saint-Etienne-de-Chomeil | 19 | Moussages |
| 9 | RIOM-ÈS-MONTAGNES | 20 | Le Vaulmier |
| 10 | Marchastel | 21 | Le Falgoux |
| 11 | Apchon | 22 | St Vincent de Salers |
| | | 23 | St Bonnet de Condat |

Canton de MURAT

- | | | | |
|----|----------------------|----|-----------------------|
| 1 | Pradiers | 15 | Chavagnac |
| 2 | Vèze | 16 | Diènné |
| 3 | Landeprat | 17 | Cheylade |
| 4 | Saint-Saturnin | 18 | Le Claux |
| 5 | Séguir-les-Villas | 19 | Lavigerie |
| 6 | Vernols | 20 | Laveissière |
| 7 | Allanche | 21 | Chastel-sur-Murat |
| 8 | Peyrusse | 22 | Virargues |
| 9 | Charmensac | 23 | MURAT |
| 10 | Ferrières-Saint-Mary | 24 | Albepierre-Bredons |
| 11 | Joursac | 25 | Celles |
| 12 | Sainte-Anastasie | 26 | Ussel |
| 13 | Neussargues-Moissac | 27 | Laveissenet |
| 14 | Chalargues | 28 | La Chapelle d'Alagnon |
| | | 29 | Valjouze |

Canton de SAINT-FLOUR 1

- | | | | |
|----|---------------------|----|------------------|
| 1 | Leyvaux | 15 | Vieillespesse |
| 2 | Laurie | 16 | Rézentières |
| 3 | Molèdes | 17 | Talizat |
| 4 | Auriac-l'Eglise | 18 | Coren |
| 5 | Molompize | 19 | Mentières |
| 6 | Massiac | 20 | Montchamp |
| 7 | Bonnac | 21 | SAINT-FLOUR |
| 8 | Saint-Poncy | 22 | Andelat |
| 9 | La Chapelle-Laurent | 23 | Roffiac |
| 10 | Celoux | 24 | Collines |
| 11 | Rageade | 25 | Tiviers |
| 12 | Chazelles | 26 | St Mary le Plain |
| 13 | Soulages | | |
| 14 | Lastic | | |

Canton de MAURIAC

- | | | | |
|----|------------------------|----|------------------------|
| 1 | Chalvignac | 12 | Le Fau |
| 2 | Le Vigeant | 13 | Fontanges |
| 3 | Anglards-de-Salers | 14 | Sainte-Eulalie |
| 4 | MAURIAC | 15 | Barriac-les-Bosquets |
| 5 | Salins | 16 | Pleaux |
| 6 | Brageac | 17 | Saint-Martin-Cantalès |
| 7 | Chaussezac | 18 | Saint-Chamant |
| 8 | Escorailles | 19 | Saint-Projet-de-Salers |
| 9 | Drugeac | 20 | St Martin Valmeroux |
| 10 | Saint-Bonnet-de-Salers | 21 | Salers |
| 11 | Saint-Paul-de-Salers | 22 | Ally |

Canton de ST-PAUL-DES-LANDES

- | | | | |
|----|-----------------------|----|---------------------|
| 1 | Cros-de-Montvert | 12 | Saint-Gérons |
| 2 | Arnac | 13 | Siran |
| 3 | Rouffiac | 14 | Glénat |
| 4 | Saint-Santin-Cantalès | 15 | Pers |
| 5 | Saint-Victor | 16 | Omps |
| 6 | Ayrens | 17 | Saint-Saury |
| 7 | Montvert | 18 | Roumégoux |
| 8 | Laroquebrou | 19 | Parlan |
| 9 | Nieudan | 20 | Cayrols |
| 10 | SAINT-PAUL-DES-LANDES | 21 | Le Rouget |
| 11 | Lacapelle-Viescamp | 22 | St-Etienne Cantalès |
| | | 23 | La Séglassière |

Canton de NAUCELLES

- | | | | |
|---|----------------|----|------------------------|
| 1 | Besse | 8 | Marmanhac |
| 2 | Saint-Ilvide | 9 | Laroquevieille |
| 3 | Saint-Cernin | 10 | Teissières-de-Cornet |
| 4 | Tournemire | 11 | Reilhac |
| 5 | Girgols | 12 | Crandelles |
| 6 | Freix-Anglards | 13 | NAUCELLES |
| 7 | Jussac | 14 | St Cirqgues de Malbert |

Canton de VIC-SUR-CÈRE

- | | | | |
|----|---------------------------|----|------------------------|
| 1 | Mandailles-Saint-Julien | 12 | Glou-de-Mamou |
| 2 | Saint-Jacques-des-Blats | 13 | Badailhac |
| 3 | Saint-Cirgues-de-Jordanne | 14 | Raulhac |
| 4 | Thiézac | 15 | Vézac |
| 5 | Velzic | 16 | Carlat |
| 6 | VIC-SUR-CÈRE | 17 | Cros-de-Ronesque |
| 7 | Saint-Clément | 18 | Labrousse |
| 8 | Pailherols | 19 | Teissières-lès-Bouliès |
| 9 | Jou-sous-Monjou | 20 | Vezeles-Roussy |
| 10 | Polminhac | 21 | St Etienne de Carlat |
| 11 | Saint-Simon | 22 | Yolet |
| | | 23 | Lascelle |

Canton de MAURS

- | | | | |
|----|-------------------------|----|------------------------|
| 1 | Sansac-de-Marmiesse | 11 | Le Trioulou |
| 2 | Saint-Mamet-la-Salvetat | 12 | Saint-Santin-de-Maurs |
| 3 | Roannes-Saint-Mary | 13 | Saint-Constant |
| 4 | Marcolès | 14 | Fournoulès |
| 5 | Vitrac | 15 | Mourjou |
| 6 | Boisset | 16 | Leynhac |
| 7 | Rouzières | 17 | Saint-Antoine |
| 8 | Saint-Julien-de-Toursac | 18 | Saint-Etienne de Maurs |
| 9 | Quézac | 19 | Montmurat |
| 10 | MAURS | | |

Canton de ARPAJON-SUR-CÈRE

- | | | | |
|---|-----------------------|----|-----------------|
| 1 | ARPAJON-SUR-CÈRE | 8 | Lapeyrugues |
| 2 | Prunet | 9 | Calvinet |
| 3 | Lafeuillade-en-Vézère | 10 | Sénezergues |
| 4 | Ladinhac | 11 | Junhac |
| 5 | Leucamp | 12 | Montsalvy |
| 6 | Lacapelle-del-Fraisse | 13 | Cassaniouze |
| 7 | Labesserette | 14 | Vieillevie |
| | | 15 | Sansac Veinazes |

Canton de SAINT-FLOUR 2

- | | | | |
|---|------------|----|--------------------------|
| 1 | Valujols | 9 | Brezons |
| 2 | Tanavelle | 10 | Malbo |
| 3 | Paulhac | 11 | Lacapelle-Barrès |
| 4 | Les Ternès | 12 | Narnhac |
| 5 | Villedieu | 13 | Pierrefort |
| 6 | Sériers | 14 | Paulhenc |
| 7 | Cussac | 15 | Sainte-Marie |
| 8 | Cézens | 16 | Oradour |
| | | 17 | Gourdièges |
| | | 18 | St Martin sous Vigouroux |

Canton de NEUVEGLISE

- | | | | |
|----|-------------------------|----|------------------------------|
| 1 | Vedrines-Saint-Loup | 15 | NEUVEGLISE |
| 2 | Vabres | 16 | Saint-Martial |
| 3 | Ruynes-en-Margeride | 17 | Maurines |
| 4 | Clavières | 18 | Anterrieux |
| 5 | Lorcières | 19 | Chaudes-Aigues |
| 6 | Chaliers | 20 | Espinasse |
| 7 | Anglards-de-Saint-Flour | 21 | Lieutatès |
| 8 | Allèze | 22 | Jabrun |
| 9 | Faverolles | 23 | Deux-Verges |
| 10 | Loubaresse | 24 | Saint-Rémy-de-Chaudes-Aigues |
| 11 | Saint-Marc | 25 | La Trinitat |
| 12 | Saint-Just | 26 | Saint-Urcize |
| 13 | Fridefont | 27 | Saint Georges |
| 14 | Lavastrie | | |

LE CONSEIL GÉNÉRAL AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

Interlab, l'innovation cantalienne à la conquête du monde

Gestion familiale, partenaires locaux, clients internationaux, INTERLAB s'agrandit à Mourjou. Une trajectoire bien enracinée dans le Cantal.



Emmanuel et Jules Jalenques présentent les dernières innovations d'Interlab aux élus.

Quand INTERLAB s'installe à Mourjou en 1994, c'est avec la volonté pour son fondateur François JALENQUES, physicien, de **créer des emplois et de la valeur ajoutée dans son village d'origine.**

Après une brillante carrière parisienne, celui-ci se lance dans le développement d'appareils et de consommables pour l'analyse microbiologique. D'emblée l'accent est mis sur deux vecteurs qui feront le **succès mondial** de la société : la **qualité** et les efforts constants en **Recherche et Développement** (15 % du chiffre d'affaires annuel y est investi).

INTERLAB se développe vers des secteurs aussi diversifiés que l'agro-alimentaire, la médecine, les cosmétiques, la chimie ou l'industrie pharmaceutique. Interlab, c'est aussi une transmission familiale réussie puisque **Emmanuel et Jules Jalenques**

ont repris le flambeau pour pérenniser et développer l'entreprise basée en Châtaigneraie.

LE "MADE IN CANTAL", LEADER MONDIAL

Près de 20 ans après son installation dans le Cantal, INTERLAB a fait son chemin : **33 emplois créés** (dont 13 ingénieurs et techniciens du bureau d'études), **60 emplois au total** pour le groupe (INTERSCIENCE) dont deux filiales, l'une aux USA (Boston) et l'autre en Chine (Shangai),

un réseau de "clients pilotes" locaux (INRA, LIAL, Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche, Lyocentre, Lallemand) et un partenariat avec le Lycée technique Jean Monnet à Aurillac. **Une réussite** qui se traduit par un chiffre d'affaires en progression constante et une production vendue **dans 85 pays.**

Projetée dès 2008, l'extension du bâtiment de Mourjou est accompagnée par le **Pacte Cantal** (Département / Région / Etat), sur l'immobilier, à hauteur de **200 000 euros**. Le Conseil Général a par ailleurs apporté une aide d'environ 50 000 euros pour l'acquisition de nouveaux matériels.

Entre Boston et Shangai, **c'est donc bien en France, à Mourjou**, que se situe cette entreprise florissante qui fait rimer **"made in Cantal"** avec leader mondial.

L'usine d'Interlab au coeur de la Châtaigneraie



LE CONSEIL GÉNÉRAL AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Lac de St Etienne Cantalès, station balnéaire en pays vert !

Quand les nouvelles installations du Puech-des-Ouilhes contribuent à l'attractivité du Cantal !

Lancé en 2006 comme un outil de soutien aux dynamiques et aux initiatives rurales, le Pôle d'Excellence Rural (PER), a permis d'aboutir à une **réalisation d'excellence** faisant du site du Lac de Saint-Etienne Cantalès une destination nature de loisirs sportifs, une véritable station balnéaire d'eau douce !

Le Pôle d'Excellence Rural de St Etienne Cantalès a permis la réalisation de nombreux équipements qui donnent au site **une nouvelle dimension touristique**. Leur diversité donne une idée de l'ampleur du projet : **passerelle** pour relier Rénac à Espinet, **chalets flottants**, **bateaux**

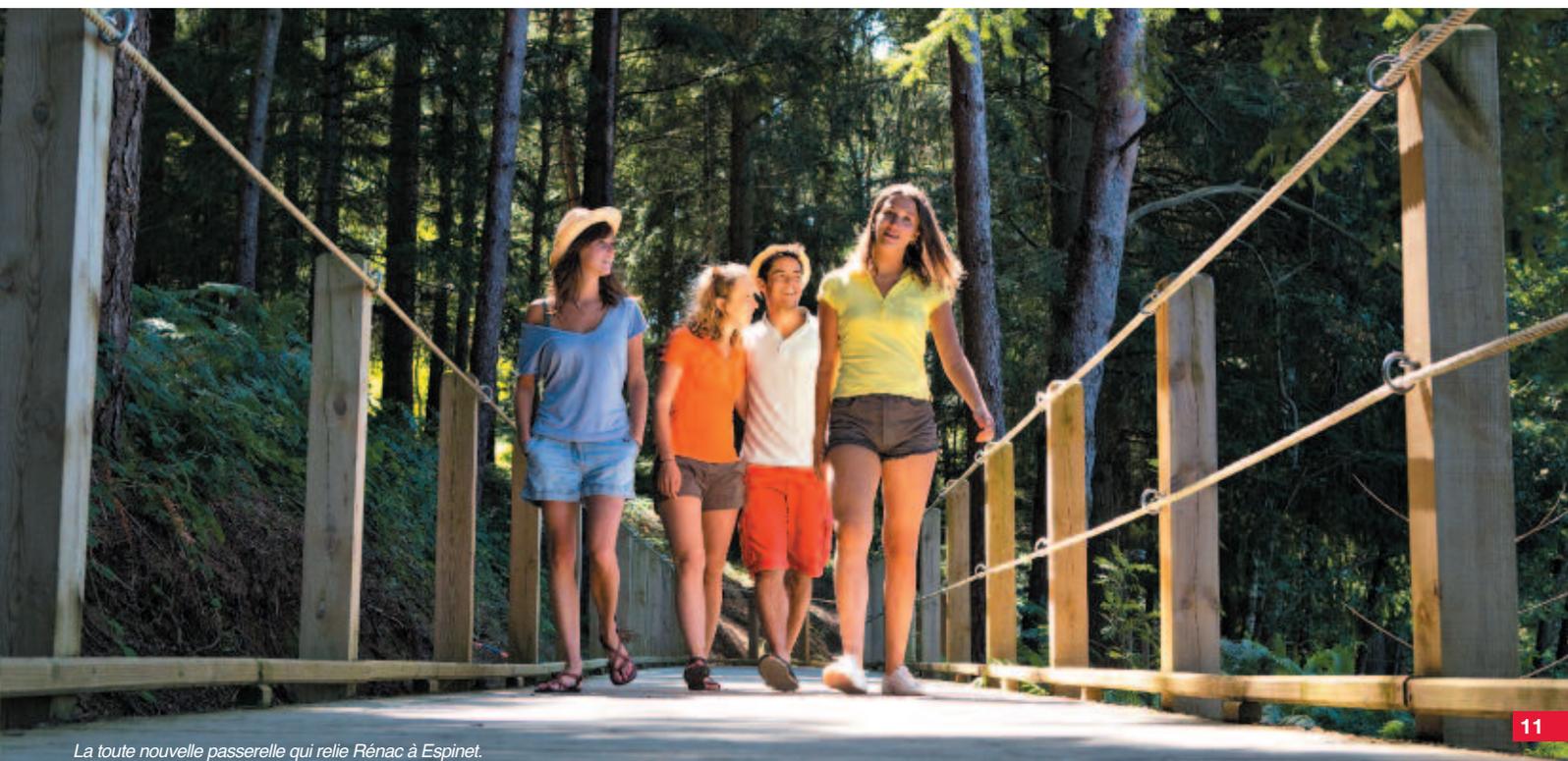


électriques pour la promenade, parc aventure dans les arbres, **belvédère** avec vue sur le barrage... Une mention particulière pour le **cheminement sur pilotis**, doté d'une animation son et lumière, qui relie les divers sites d'activités. Cet équipement offre en outre une **accessibilité totale aux personnes à mobilité réduite**, dans un environnement apaisant.

Bien avant cette réalisation, **le Conseil Général** a accompagné le

financement d'une **étude préalable** au projet d'aménagement du site du Puech des Ouilhes qui a servi de base à l'élaboration du PER.

Le Conseil Général a ensuite apporté un soutien financier à hauteur de près de **410 000 euros** à la **CABA** et à la **Communauté de Communes entre deux lacs en Châtaigneraie** qui portent les différentes opérations de ces superbes aménagements.



La toute nouvelle passerelle qui relie Rénac à Espinet.

RÉSEAU ROUTIER ET DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Le Conseil Général ouvre le département et investit pour l'avenir



Aurillac

AMÉNAGEMENT DE LA RD 120 VERS BRIVE

Conduire l'amélioration des réseaux routiers et des réseaux numériques, c'est la priorité du Conseil Général. Aménager la RD 120 et déployer le Très Haut Débit : deux opérations d'envergure pour construire un Cantal plus ouvert, mieux connecté.

Faciliter et sécuriser la circulation des véhicules, des personnes et des marchandises, **faciliter et accélérer** les flux d'informations électroniques sont des enjeux primordiaux pour n'importe quel territoire et plus encore pour un département rural comme le Cantal.

La RD 120 est l'un des axes majeurs de notre réseau structurant. Ancienne route nationale, elle relie les villes principales (Aurillac et Brive) des deux départements voisins. C'est **une voie de communication** clé qui ouvre le Cantal vers la Corrèze, et **donne accès aux autoroutes A 20 et A 89.**

Le contournement de st flour sur la bonne voie

Au terme d'un jugement extrêmement motivé, soulignant notamment la complétude du dossier d'enquête publique élaboré et l'utilité publique du projet, le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand a rejeté intégralement, au fond, la requête présentée. Il s'agit d'une excellente nouvelle même si ce n'est qu'une étape dans l'attente de connaître la décision de l'association de se pourvoir ou non en appel.



Tracé de la future route

Tulle

Les tournants du pont d'Orgon ne seront bientôt plus qu'un "mauvais souvenir"

UN PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ POUR ACCÉLÉRER LES TRAVAUX

À l'issue d'un travail d'élaboration approfondie, le **Conseil Général engage la modernisation de cet axe**, entre St-Paul-des-Landes et la commune de Montvert, **d'ici fin 2015**.

Après évaluation préalable par un cabinet d'études en 2011, le Conseil Général décide de recourir à un contrat de partenariat public privé. Une procédure qui a permis de retenir

le candidat offrant le meilleur projet en regard du cahier des charges établi par le Conseil Général.

Ce contrat consiste à confier à un partenaire privé une mission globale qui regroupe :

- le financement de l'ensemble des travaux et prestations;
- la conception et la construction de 10,5 km environ en tracé neuf et 3 km en aménagement sur place, y compris les équipements de la route;

- une partie de l'entretien-maintenance;
- la remise des ouvrages en fin de contrat.

“
Feu vert pour un Cantal + attractif”



Signature du PPP RD120 en présence des élus et des équipes du Conseil Général qui ont conduit cette démarche innovante.

UNE CONCEPTION ROUTIÈRE DE QUALITÉ RESPECTUEUSE DU MILIEU NATUREL TRAVERSÉ

Lancée en mars 2012, la procédure aboutit en juin dernier au choix de l'offre du groupement Eurovia. Le coût global du contrat de Partenariat, d'une durée de 20 ans, est de l'ordre de **33 millions d'euros**, avec une participation directe du **Conseil Général** en période de construction de **6,6 M€**. Ensuite, le Département versera des loyers d'un montant annuel de 1,7 M€ à compter de la mise à disposition des ouvrages.

Du projet retenu se dégage une **conception routière de qualité** avec une réelle prise en compte du milieu naturel traversé (assainissement de la plateforme routière avec bassins de décantation, insertion paysagère et architecturale). Les ouvrages d'art standards sont conçus tout en béton, ce qui génère un entretien réduit. En

outre, les caractéristiques du projet permettent **une diminution d'1,2 km sur l'itinéraire**, ce qui représentera à terme un gain substantiel sur les coûts d'entretien. Au final, ces travaux permettront à l'usager de **gagner 10 minutes** sur le trajet.

“
+ de 10 minutes gagnées pour rejoindre Brive,”



RD 120 venant d'Aurillac en direction de Montvert. En pointillés, le futur tracé.

BIENTÔT LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS

RURALITÉ NUMÉRIQUE, LE CANTAL EN PÔLE POSITION

L'ouverture du territoire se poursuit à une autre échelle, avec le déploiement numérique. Déjà desservi en Haut Débit grâce au Conseil Général, le Cantal se prépare à recevoir le Très Haut Débit. Dès cette année, les travaux vont commencer pour l'agglomération aurillacoise, puis en 2015 pour Saint-Flour avec l'objectif d'une couverture totale en 2020 pour ces deux territoires.

“ 9000km de fibre optique d'ici 2015 ”

Pour le reste du département, la couverture sera assurée par le déploiement d'un réseau d'initiative publique mis en œuvre, là encore, dans le cadre d'un contrat de partenariat entre les pouvoirs publics (Départements et Région à part égale avec la participation de l'Etat et de l'Europe) et un opérateur privé, Orange.

CHAQUE CANTALIEN POURRA BÉNÉFICIER D'UN DÉBIT MINIMUM DE 8Mb/s

En juillet, les quatre Départements d'Auvergne et la Région ont choisi Orange comme prestataire de ce contrat pour "l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques Très Haut Débit sur le territoire de l'Auvergne". Pour le Cantal, le coût global du projet qui s'étale, en trois phases, jusqu'en 2025, est d'environ 53 M€.

Basé sur la complémentarité des déploiements publics et privés, le plan d'action a deux objectifs principaux : les professionnels et le grand public.

“ 8 Mb/s pour tous les cantaliens d'ici 2017 ! ”

Les offres professionnelles ont pour objectif de déployer le Très Haut Débit dans les zones où il n'est pas encore disponible et de renforcer la concurrence dans les zones où il est disponible à tarif élevé.

2025 : LA FIBRE OPTIQUE POUR PLUS DE 70% DES CANTALIENS

L'offre grand public va améliorer les réseaux Haut et Très Haut Débit.

D'ici 2025, toutes technologies confondues, elle permettra de passer au plus vite de 59 % à 100% des lignes aujourd'hui éligibles au triple-play multipostes (Internet, téléphonie et plusieurs TV sur le même accès). Elle privilégiera autant que possible la fibre optique au domicile, au minimum pour 70% de la population. Elle garantira au plus tard à l'issue de la première phase (2013-2017), l'accès de tous les foyers auvergnats à un débit minimum de 8Mb/s.

L'offre grand public favorisera également le développement de la concurrence pour étendre la couverture réelle des services et diversifier le choix des offres.

Rappelons que pour les foyers ne pouvant bénéficier du haut débit via l'ADSL, la possibilité d'un accès via des solutions satellites est offerte (intégralement pris en charge par le Département et la Région).



TRES HAUT DEBIT ET HAUTEUR DE VUE

Pour le déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble de l'Auvergne, projet d'envergure s'il en est, les différentes collectivités : la Région, les quatre Départements (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy de Dôme), ont su faire cause commune au service de l'intérêt général par delà leurs différentes sensibilités politiques

Pour Vincent Descoeur :

“ C'est aussi le mérite de cette démarche forte qui va permettre à l'ensemble du territoire de poursuivre le développement numérique ambitieux. Cette capacité de nos différents territoires à jouer "collectif" pour offrir à tous un égal accès au monde numérique performant du très haut débit est une réussite en soi. ”

Très tôt, **dès 1998** avec le lancement du premier dispositif **CyberCantal**, le Département a compris que le numérique représentait une véritable **opportunité pour le développement des territoires ruraux**. 15 ans plus tard, le Cantal est reconnu pour sa capacité à innover dans ce domaine en termes d'usages tels que le télétravail, l'e-éducation, la télémedecine ou les e-services. Le Très Haut Débit permettra de renforcer cette démarche. **Le Cantal a une vraie longueur d'avance** en ce domaine et compte la conserver.



Les élus d'Auvergne s'engagent pour le très haut débit.

3 ILLUSTRATIONS CONCRÈTES DE LA DYNAMIQUE NUMÉRIQUE CANTALIENNE :

L'inauguration du **télécentre** de Cassaniouze en juillet dernier, la présentation d'un **nouveau site Internet** consacré aux zones d'activités et la tenue de la **8^{ème} édition de Ruralitic**, les 11 et 12 septembre derniers à Aurillac.

1 | CASSANIOUZE, 10^{ÈME} TÉLÉCENTRE OPÉRATIONNEL

Ouvert en juin 2012 dans un bâtiment communal situé dans le bourg de Cassaniouze, ce télécentre est composé de trois bureaux et d'une salle de réunion.

Son objectif : accroître les opportunités d'installation et de **création d'activité**, améliorer les conditions d'accueil et l'accompagnement des

télétravailleurs dans leur projet de vie. **Deux télétravailleurs** indépendants se **sont installés** en Châtaigneraie et **deux autres ont créé** une société qui développe et commercialise un progiciel pour vétérinaires ruraux.

Ce nouvel équipement vient **conforter l'offre cantalienne**, premier réseau départemental de télécentres **en France**, qui a permis d'accueillir près de 300 télétravailleurs.



Télétravail : des emplois délocalisés dans les cantons les plus ruraux.



Vincent Descoeur et Mr le Préfet du Cantal présentent le dispositif aux maires du Cantal.

3 | ZA.CANTAL.FR, TOUTES LES ZONES D'ACTIVITÉS EN QUELQUES CLICS

Lancé officiellement le 11 septembre dernier à l'occasion du salon Ruralitic, cet outil est **l'aboutissement de deux ans de travail** dans le cadre d'un partenariat entre le Département, l'Etat, les communautés de communes et d'agglomération du Cantal.

Jusqu'alors, personne ne disposait d'outil permettant d'avoir **une vision d'ensemble sur l'état des zones d'activités** (localisation, taux de remplissage, équipements...), ni même de vision détaillée de chacune des zones créées. **Mis au point par le Conseil Général**, cet outil s'adresse aussi bien aux entreprises qu'aux élus et financeurs.

L'observatoire recense actuellement dans le Cantal **34 zones d'activités dont 5 en projet.**

2 | RURALITIC 2013 : CONSTRUIRE LA RURALITÉ MODERNE

La 8^{ème} édition du forum **Ruralitic dont le Conseil Général est partenaire fondateur**, s'est tenu à Aurillac les 11 et 12 septembre dernier à Aurillac. Une nouvelle occasion pour les territoires ruraux et en particulier **pour le Cantal d'affirmer sa modernité et son dynamisme.**

En réunions plénières ou en ateliers, les 800 participants ont abordé les principaux thèmes de l'aménagement numérique : participation citoyenne, formation, développement local, valorisation du patrimoine, e-administration, arrivée de la fibre optique, santé, enseignement...

Le défi des élus locaux, des entreprises, des populations et plus largement des territoires est de **réussir à s'approprier le numérique.** Identifier des élus adjoints au numérique fut l'une des idées phare développée au cours de cette université. Plus que jamais l'aventure continue.



Le Cantal accueille l'Université du numérique qui fait référence en France.

LE LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL : UN SERVICE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Une expertise au service du territoire

Le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche du Cantal est un laboratoire public, service du Conseil Général du Cantal.



EN CHIFFRES

- **Activité en 2012 :**
350 000 échantillons traités,
330 000 paramètres analysés au
Laboratoire,
plus de 10 000 clients
- **Chiffre d'affaires du
Laboratoire :** 2 500 000 €
- **Investissements :** 150 000 €

Le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche du Cantal effectue des prestations d'analyses dans les domaines de la **santé animale**, de la **qualité des produits alimentaires**, de la **qualité de l'eau**, et dans le domaine de l'**étalonnage**.

Le Laboratoire est organisé en huit unités techniques : immuno-sérologie, microbiologie vétérinaire-autopsie, biologie moléculaire, ESB, microbiologie alimentaire et de l'eau, chimie, prélèvement des eaux et métrologie.

UN PERSONNEL COMPÉTENT, UN SERVICE DU CONSEIL GÉNÉRAL

L'effectif du Laboratoire est de **33 personnes** (hors saisonniers) répartis entre les secteurs techniques, un service administration-gestion et une mission « collecte, prélèvements et conseil ».

En 2012, le Laboratoire a conservé le **marché du contrôle sanitaire de l'eau** ainsi que le **marché des analyses de rivières**. Le Laboratoire est également positionné sur le domaine de la **métrologie légale** pour les vérifications des thermomètres utilisés dans le cadre des contrôles officiels en hygiène alimentaire.

Le Laboratoire a également **mis en place les analyses pour le dépistage d'un nouveau virus bovin et ovin (virus de Schmallenberg)**. Pour 2013, de nouvelles prestations de dépistage sont proposées (recherche du BVD - Diarrhée Virale Bovine).

Des investissements importants ont été effectués pour permettre l'**automatisation d'une partie de l'activité** en hygiène alimentaire et pour **améliorer les performances techniques des locaux** (installation d'un laboratoire permettant la manipulation de bactéries à risque), et continuer à être agréé par le Ministère chargé de l'environnement.



Les agents du Conseil Général composant le personnel du laboratoire

CONTACT

100, rue de l'Égalité
15013 Aurillac

04.71.45.58.80

<http://labo.cantal.fr/>

LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE : UN SERVICE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le "mois du film documentaire" dans le Cantal

Chaque année au mois de novembre, médiathèques, salles de cinéma, établissements culturels et sociaux, musées organisent des projections de films documentaires dans le but de mieux faire connaître le cinéma documentaire, de faire découvrir des réalisateurs passionnés, de susciter la curiosité, de faciliter les rencontres et les échanges entre le public et les cinéastes, de sensibiliser les jeunes à cette forme cinématographique.

3^{ÈME} CLAP D'OUVERTURE

En 2013, pour la 3^{ème} fois la Médiathèque Départementale du Conseil Général va relayer **entre le 8 et le 26 novembre** prochains **sur le territoire cantalien** cette initiative. Elle est conduite en complicité étroite avec les bibliothécaires du réseau départemental de lecture publique, et en collaboration avec les salles de cinéma publiques et privées du département.

Les 8 communes participantes en 2012 (Chaudes-Aigues, Mauriac, Murat, Riom-ès-Montagnes, Saint-Flour, Vic-sur-Cère, Pierrefort et Ydes) ont souhaité renouveler l'aventure en 2013. **8 projections gratuites** seront destinées au grand public et une expérience sera tentée cette année en direction des collégiens.

2013 : LE THÈME DE L' "ITINÉRANCE(S)"

N'avez-vous jamais eu envie de tout quitter et de partir, seul ou en groupe, sur les routes, un mois, un an ou une vie ? N'avez-vous jamais rêvé d'un ailleurs, où vivre autrement et lentement, loin des contraintes et des obligations d'un monde trop rapide ? Découvrir d'autres paysages, rencontrer d'autres hommes, connaître d'autres cultures. Routards, pèlerins ou simples marcheurs, artistes itinérants ou nomades, ils tentent l'aventure. Ils en reviendront forcément plus forts d'avoir pris leur destin en mains.

Alors, partagez avec nous les pérégrinations de quelques voyageurs,

et dialoguez ensuite avec les réalisateurs des films projetés. **L'entrée est libre et gratuite.**

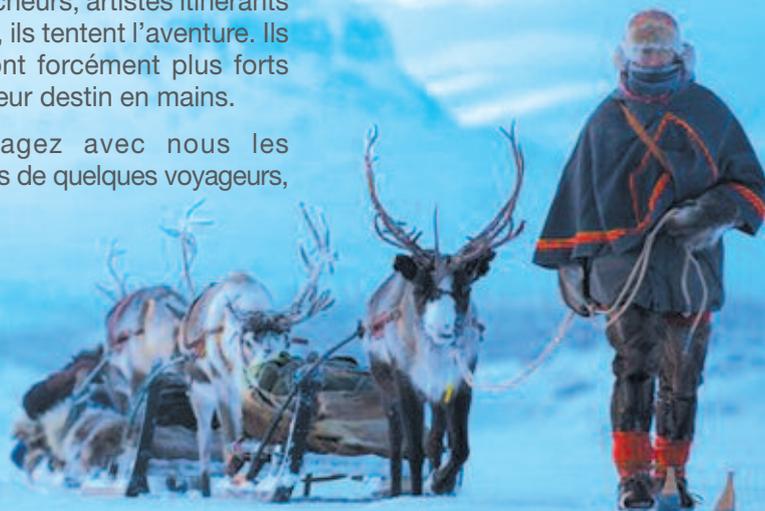
ils ont dit



Exprimer ce désir d'itinérance, profondément enfoui en chacun de nous ? Certains ont franchi le pas. A l'image des **Faufive, famille cantalienne avec 3 enfants qui a parcouru le monde à vélo pendant un an.**

<http://faufive.autour.du.monde.overblog.com>

“ Voyager à vélo, c'est prendre le temps de s'imprégner d'un pays, de faire des pauses là où les autres voyageurs ne s'arrêtent pas. Cela favorise les rencontres, et cela éveille la curiosité et la bienveillance des personnes que nous croisons ! A vélo, les paysages s'impriment dans nos yeux et dans nos têtes, avec toutes les sensations qui vont avec ... ! ”



LE CONSEIL GÉNÉRAL VALORISE L'IMAGE DU CANTAL

Quand on parle du Cantal, tout le monde y gagne...

Vu à la télé

Les escapades de Petitre naud

les 9 et 23 juin 2013

Escapades très campagnardes dans le Cantal, à la rencontre de Louis-Bernard Puech, à Calvinet, et Serge Viera à Chaudes-Aigues



20 Heures

du 17 août 2013

Vacances vertes dans le Cantal pour des randonneurs. Mots d'ordre du séjour : calme et authenticité, ici, à Pailherols.

www.auberge-des-montagnes.com

19/20

du 7 juillet 2013

10 000 personnes : le Festival du Tatouage enflamme l'atmosphère de Chaudes-Aigues !



Capital

du 18 août 2013

Douce France, cher pays de mes vacances : l'Auberge de la Tour à Marcolès et son Chef Renaud Darmanin qui porte fièrement les couleurs du Cantal !

www.aubergedela-tour.com

12/45

du 22 juillet 2013

A la découverte d'hôtels d'exception : le Garabit Hôtel construit par Gustave Eiffel où fut tourné "L'enfer" de Clouzot avec Romy Schneider.



13 Heures

du 24 août 2013

Culture Box les 20 et 22 août 2013

journal

du 23 août 2013

Chaque lieu se transforme en scène pour une immense jungle de spectacles. Quand le théâtre de rue porte une image positive, attractive du Cantal.

À la radio

RTL On refait le sport

18 juin 2013

Alain Bernard invité en direct du Cantal pour les Etoiles du Sport.

info + : 14 et 15 juin 2014 à Vic-sur-Cère, les Etoiles sont de retour !



Dans la presse

ROCK-FOLK août 2013

Le mensuel de référence des amateurs de rock'n roll salue "un show à La Mano Negra" du cantalien Géraud Bastar.



Femme actuelle du 2 août 2013

Séjour insolite dans le Cantal : une parenthèse à l'écart du monde, à la découverte des burons.



Le Parisien du 22 août 2013

Ici, les émeutes se veulent pacifiques. Le spectacle de rue a pris le pouvoir à Aurillac. Du théâtre à tout casser !



Le Monde du 16 août 2013

Les lentilles blondes de Saint-Flour ne comptent pas pour des prunes !



47

Eva au col de Saint-Ignace à 905m d'altitude au sommet de la Rhune (10 km environ à l'est de Saint-Jean-de-Luz) sur la frontière franco-espagnole. Au loin on aperçoit Biarritz.



53

Le staff ski de Muret (Thiezac) à l'entraînement sur le glacier de Zermatt face au Cervin à 3900m d'altitude le 16 aout 2013.



97

En direct du match des Wallabies contre les All Blacks à Sydney !



83

Deux Arpajonnais à Miami !



47

Le Cantal à Miami Beach



40

Cantal ink the skin !

Postez vos photos sur www.facebook.com/cantalauvergne
Celles qui récolteront le plus de apparaîtront dans les prochains Cantal Avenir !

Cantal Auvergne pour les sportifs

ils ont dit



Pierre Viers – Nageur, triple médaillé aux Jeux mondiaux des transplantés en Afrique du Sud - White card Cantalienne aux Etoiles du Sport

“ Ces jeux mondiaux, ce sont entre 500 et 600 nageurs et seulement 5 à être greffés des poumons, ce qui signifie une perte de 43 à 45% de la capacité respiratoire. Champion du monde du 100m brasse, médaille d'argent sur 50m brasse et médaille de bronze sur 50m papillon, je rentre d'Afrique du Sud avec encore plus de volonté et de détermination. Prochain objectif : les championnats de France, les championnats d'Europe en 2014, les Jeux mondiaux en 2015 où le but sera de faire mieux avec un record du monde à la clé. ”

légende



Louis Bergaud dit « Lily » se classe 7^{ème} pour son 1^{er} Tour de France en 1954. Deuxième du classement des meilleurs grimpeurs en 1957, il s'impose l'année suivante sur une étape et finit 9^{ème}.

En juillet 2013, avec le soutien du Conseil Général, il a participé à l'arrivée du 100^{ème} Tour de France lors des retrouvailles des « Géants du Tour », qualificatif d'honneur accordé à tous les coureurs ayant participé (et terminé) au moins un Tour de France.

LE CONSEIL GÉNÉRAL PARTENAIRE DE LA CULTURE

Art et culture à l'école : le Cantal se distingue

Le projet d'éducation artistique et culturelle « Ainsi danses en Pays de Salers », qui s'est déroulé à Pleaux et à Ally durant l'année scolaire 2012-2013, fait partie des 16 finalistes sélectionnés à l'échelle nationale pour la première édition du Prix de l'Audace artistique et culturelle 2013.



Cette distinction met un coup de projecteur sur des projets qui sont développés depuis plus de 15 ans dans le Cantal et qui vont à nouveau être mis en œuvre.

Deux de ces projets départementaux sont portés par **Cantal Musique & Danse** et les Conseillers Pédagogiques de l'Education Nationale, en lien à chaque fois que possible avec les saisons culturelles des communes et communautés de communes. L'un concerne la **musique**, l'autre la **danse**.

Ils consistent en des ateliers de pratique encadrés par des artistes au sein de classes dont les enseignants ont souhaité faire partie du dispositif. Pour renforcer leurs compétences et

leur autonomie, ces enseignants bénéficient par ailleurs de formations.

Axés sur la création et la découverte d'un art, ces projets permettent également aux élèves de se retrouver pour des temps de rencontre départementaux, au cours desquels ils présentent leurs productions et assistent à celles d'artistes professionnels.

En 2013-14, une douzaine de classes d'écoles primaires, de collèges et de lycées participent à ces projets.

Dans le domaine de la danse, les deux compagnies associées au projet, la Cie DIEM et la Cie Didier Théron, seront présentes dans le Cantal tout au long de la saison avec différentes propositions pour tous les publics :

PLUS D'INFOS

Informations sur ce projet et toute l'actualité de l'automne (stages, concerts...) :

Cantal Musique & Danse
04 71 43 42 90 - cantalmusiqueetdanse.fr

Toute la programmation de Scènes en partage, réseau départemental du spectacle vivant, sur culture.cantal.fr

stages, spectacles, atelier parent-enfant...

L'autre projet lie musique et arts visuels, à partir de l'univers artistique de la photographe et plasticienne Claire Dé et de son ouvrage "A toi de jouer". Là encore, l'action s'inscrit dans le cadre d'installation-jeu au Musée d'Art et d'Archéologie d'Aurillac, tournée de spectacle, studio photo itinérant...

A l'école ou en dehors, ensemble ou séparément, petits et grands pourront goûter aux plaisirs de l'expérience de l'art.



ils ont dit



Stéphane Briant, Président de Cantal Musique et Danse - Conseiller général du canton de Saignes

« Cette sélection pour le Prix de l'Audace artistique et culturelle, souligne la pertinence de l'action développée par l'Association Cantal Musique & Danse. C'est la récompense de plus de quinze ans de travail de notre chargée de mission danse, preuve s'il en est, que ce projet éducatif demeure toujours approprié. Il favorise l'épanouissement des élèves, suscite leur créativité, participe à leur ouverture sur le monde et à la culture, par la pratique artistique. La pertinence dans le temps d'un tel projet tient aussi à l'accueil favorable auprès de nos différents partenaires que sont les équipes pédagogiques de l'Education Nationale et les collectivités locales. »

LE CONSEIL GÉNÉRAL PARTENAIRE DU TOURISME

Cantal Destination met en scène le territoire !

Pour mettre en valeur la destination Cantal, la personnalisation des accueils presse est essentielle. Autant d'actions menées grâce au partenariat avec les acteurs du tourisme et notamment le Comité Régional du Tourisme d'Auvergne, l'Entente Vallée du Lot, l'Association des Fromages d'Auvergne et Cantal Salers Interprofession.

KAMPEERTOERIST. : UN MAGAZINE FLAMAND POUR LES CAMPEURS

Chris et Monique Vercruyse vont partager avec les lecteurs un itinéraire de 10 jours pour découvrir le Cantal.



Enthousiasmés par leurs rencontres, Chris et Monique n'ont pas hésité à offrir une tournée !!!

SUD PRESSE

André Balthazart a réalisé un reportage sur la haute vallée du Lot : « un petit paradis pour les amateurs de terroir, de villages... et de randonnées ». Le groupe Sud Presse est leader de la presse quotidienne en Belgique francophone (600 000 lecteurs).



La vallée de Brezons et les nouveaux aménagements autour des cascades.

ALIETTE DE CROZET : UNE JOURNALISTE INCONTOURNABLE DE LA PRESSE FÉMININE

Les lecteurs de Santé Magazine, Version Fémina, Femme Actuelle, Téléloisirs, VSD etc... partagent régulièrement les coups de coeur de cette journaliste de talent.

Devant la table d'orientation du Puy de bâne, avec Vincent des Demeures des Montagnes.



GREEN TRAVELLER

Un partenariat existe depuis plusieurs années avec ce site dédié aux voyages. Lucy Symons et Michael Whiteside ont réalisé une série de vidéos dont une à Viellevie.

www.greentraveller.co.uk

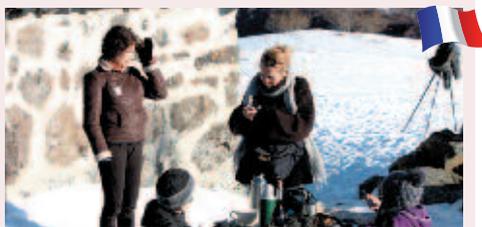


Le chef Christophe Louis de l'Auberge la Terrasse à Viellevie a partagé ses secrets en cuisine.

CAMPAGNE DÉCORATION

Patricia Prioton, journaliste et Claire Curt, photographe, ont réalisé un magnifique sujet sur le Cantal en hiver.

A retrouver dans les kiosques mi novembre



Janvier 2013 - Lever de soleil au pied du Puy Mary devant le buron d'Eylac

DES TOUR OPÉRATEURS JAPONAIS S'INTÉRESSENT AU CANTAL

Mr Inoue et Mme Aosaki ont sillonné l'Auvergne et apprécié les paysages grandioses du massif cantalien et l'authenticité du Cantal !



Les TO japonais ont gravi le sommet du Puy Mary

RTBF RADIO TÉLÉVISION PUBLIQUE BELGE

Guy Lemaire, le producteur et présentateur de l'émission « en voyage » très populaire en Belgique a choisi l'Auvergne. Après une première diffusion sur « la Une » prévue au printemps 2014, des rediffusions se succéderont notamment sur TV5 monde.

www.facebook.com/photo.php



Dégustation autour des vins et fromages d'Auvergne à l'Auberge d'Aijean à Lavignerie

PATRIMOINE DE FRANCE

Isaure Monfort a présenté les savoir-faire d'Aurillac dans un article paru cet été :

www.patrimoinedefrance.fr/Aurillac-La-capitale-du-parapluie



Nelson Monfort a accompagné sa fille lors de sa rencontre avec les artisans cantaliens

LE CANTAL, SINON RIEN !



cantalpassion.com est un site incontournable pour découvrir le Cantal. Porté par l'association CANTALPASSION, il offre une large palette d'informations et de photos. Une soixantaine d'adhérents et bon nombre d'associations l'animent au quotidien.



CONTACT

cantalpassion@cantalpassion.com

ils ont dit



Michel VIDAL
Président de
CANTALPASSION

« Des centaines de photos aériennes ont été prises et l'expérience va se poursuivre. Pour faire vivre un tel site, l'approvisionnement, le tenir à jour, inutile d'être expert en informatique, il faut des bonnes volontés. Toute personne qui a des photos ou des documents dans un domaine de prédilection peut nous rejoindre. Notre association est ouverte à toute personne qui aime le Cantal et veut en faire la promotion. »

UNIVERSITÉ INTERÂGES DE HAUTE AUVERGNE FÊTE SES 20 ANS. DEMANDEZ LE PROGRAMME !

L'Université Interâges a choisi le Conseil Général pour faire son **forum de rentrée**. Les adhérents réunis dans l'atrium de l'Hôtel du Département ont découvert un tout nouveau programme 2013/2014 dont l'attractivité et la diversité ont été soulignées par Vincent DESCOEUR.

L'UIHA offre à tous l'accès à la **connaissance** et à la **culture**, quel que soit le niveau social ou l'âge, et l'occasion grâce aux rencontres et aux échanges proposés de **rompre l'isolement**. Avec le soutien du Conseil Général, l'UIHA propose une palette très éclectique avec des **intervenants de qualité** : conférences sur Montesquieu, l'Indonésie, la migration des oiseaux, ateliers littéraire, informatique, ameublement, bio-nutrition, peinture, ou d'apprentissage des langues, sorties découvertes et patrimoine, voyages, la Chine et la Grèce sont projetées pour 2013/2014...



CONTACT

9 Place de la Paix 15006 Aurillac
cedex – tél : 04.71.48.89.89
uiha@orange.fr – www.uiha.fr

antennes à Mauriac, Mours, Murat, Pierrefort et Riom-es-Montagnes. Tarifs préférentiels pour les scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi et personnes non-imposables

IEO - DÉCOUVRIR LE CANTAL SOUS LES COULEURS OCCITANES

L'Institut d'Etudes Occitanes (IEO) du Cantal propose des cours d'occitan pour adultes, débutants ou confirmés. Cours dispensés dans plusieurs communes. Afin de se perfectionner, les élèves sont invités à participer à des rencontres inter-ateliers organisées avec les enseignants. Ces rencontres abordent une thématique différente liée à un événementiel (Rapatonadas, Bal de la Caneta...), à la vie de l'association (rentrée de l'IEO, Epiphanie...). Pour compléter sa culture occitane, des visites guidées du patrimoine local sont aussi au programme sous la houlette de Béatrice Bellier, guide conférencière (à noter le 27 octobre à Saint-Flour). Enfin, l'IEO organise des conférences et événements culturels, dont un stage regroupant les élèves du Cantal, du Puy-de-Dôme et de Haute-Loire.

Le Conseil Général soutient l'IEO dans l'ensemble de ses activités autour de la langue occitane.



CONTACT

Institut d'Etudes Occitanes
du Cantal - 32 cité Clair Vivre
15000 Aurillac
04 71 48 93 87 - ieo15@ieo-oc.org

“J'AIME MA REA” OU COMMENT DÉFENDRE UNE OFFRE DE SOINS DE QUALITÉ SUR LE BASSIN AURILLACOIS

“Défendre une offre de soins sur le bassin aurillacois mais aussi défendre des emplois, directs et indirects, telle est la priorité du Conseil Général qui soutient depuis la première heure le collectif “J'AIME MA REA”.

Le CMC et le Centre Hospitalier Henri Mondor proposent une offre de soins diversifiée qui bénéficie aux Cantaliens et contribue indéniablement à l'attractivité d'Aurillac, bien au-delà des limites de notre département. Aussi le Conseil Général refuse toute mesure entraînant une baisse de niveau de la prise en charge des patients et l'accroissement de la désertification médicale, confirme son appui total au Collectif “J'AIME MA REA” et réitère sa demande de maintien des deux services de réanimation à Aurillac. Signez la pétition par l'intermédiaire du blog :

www.petitions24.net/non_a_la_fermeture_du_service_de_reanimation



SE RESSOURCER A LA FERME

Entre Max le paon, Galopin le bélier et Bigoudi le mouton, on ne s'ennuie pas à la Ferme pédagogique de Daudé !

Créée en 2009 à Omps, elle accueille à l'année des personnes handicapées et des groupes scolaires, parfois des personnes pour "des séjours de rupture". Composée d'une grange/étable réhabilitée en salles de restauration et d'activités, de chambres avec un bâtiment neuf de 59 lits et de 19 hectares de prairie, la ferme propose des animations récréatives et interactives lors de visites ponctuelles ou des séjours en pension complète. Une équipe d'éducateurs spécialisés et d'animateurs professionnels encadre les résidents.

Agréée Jeunesse et Sports et Education Nationale, labellisée Pôle d'Excellence Rurale et Tourisme et Handicap, la Ferme de Daudé a reçu le soutien du Conseil Général lors de sa création.



ils ont dit



Christophe PUECH, Directeur

“ Notre structure est autant une ferme d'animation éducative qu'une ferme traditionnelle avec ses activités agricoles : culture potagère et fruitière, élevage, transformation de produits... Elle s'adresse principalement au secteur spécialisé mais aussi aux enfants de tous horizons. Les activités sont proposées sur mesure pour répondre aux besoins de la personne, trouver ou retrouver un équilibre. On sensibilise à la préservation de l'environnement, on réapprend à vivre, de façon concrète, soigner les animaux, désherber le potager, faire du pain.... Nous accueillons beaucoup d'écoles du Cantal et au-delà. ”

CONTACT

04 71 64 75 65
www.ferme-de-daude.fr

LA MARCHÉ BLEUE : LES RETRAITÉS VONT DE L'AVANT !

Dans le cadre de la Semaine Bleue, Semaine Nationale des Retraités et Personnes Âgées, est organisée cette année pour la première fois La Marche Bleue. Elle rassemblera les personnes âgées, les associations sportives et toutes les forces vives des territoires pour marcher ensemble et souligner la contribution des retraités à la vie économique et culturelle, ainsi que leur rôle social. Organisée par le CODERPA 15, en association avec le Conseil Général, la Marche Bleue, qui vous conduira jusqu'à Saint-Simon dans la convivialité et le partage, vous donne rendez-vous le dimanche 20 octobre à 14h devant l'Hôtel du Département.



CONTACT

CODERPA 15
04 71 46 22 87

LA MARCHA BLUGA : LES RETIRATS S'AMÒDAN !

Dins l'encastre de la Setmana Bluga, Setmana Nacionala dels Retirats e del Monde Vièlh, s'organiza pel primèr còp aquesta annada La Marcha Bluga. Recamparà lo monde vièlh, las associacions esportivas e totas las fòrças vivas dels territòris per caminar amassa e atirar l'atencion sus l'apòrt dels retirats a la vida economica e culturala e atanben sus lor ròtle social. Organizada pel CODERPA 15, en associacion amb lo Conselh General, la Marcha Bluga, que vos menarà dusca a Sant-Simon dins la convivèncià e lo partatge, vos donà rendètz-vos lo dimèrgues 20 d'octòbre a 14 oras davant l'Ostal del departament.

Tribune

LA LOI DU 17 MAI 2013 ÉTAIT MAUVAISE, LE RÉSULTAT EST DÉSASTREUX !

En faisant la part belle à la démographie aux dépends des territoires, le résultat de la réforme territoriale était prévisible : nous l'avions annoncé ! En y rajoutant une dose de tripatouillage politique et de charcutage électoral, le nouveau découpage cantonal du Parti Socialiste conduit à des aberrations pour les Cantaliens.

A l'opposé de la réalité du terrain, en totale incohérence avec les territoires, avec les bassins de vie ou les périmètres des Communautés de Communes il signe la mort programmée de la ruralité et condamne à terme le développement équitable du Département. C'est le choix socialiste de l'aménagement du territoire et du Cantal de demain !

S'agissant du Fonds de soutien exceptionnel de l'État : le compte n'y est pas pour le Cantal.

Destiné à réparer les dégâts de la modification par l'Assemblée Nationale du Fonds de péréquation (perte de 4,5 millions d'euros pour le Département), le Fonds de soutien exceptionnel (3,9 millions d'euros) ne permet pas au Cantal de retrouver le niveau de ressources qui était le sien en 2011 lors de la mise en place du Fonds FILLON alors que dans le même temps nos dépenses obligatoires ont augmentées de 7 millions d'euros !

8,5 millions d'Euros au minimum auraient été nécessaires conformément à la demande légitime sollicitée unanimement auprès de l'État par le Conseil Général le 22 Mars dernier.

Que dire aussi des 12,3 millions perçus dans le même temps par le Département de la Corrèze. Les parlementaires socialistes corréziens auraient-ils plus de poids que ceux du Cantal ?

Enfin que dire des prochains exercices puisque le caractère exceptionnel de ce fonds, par définition non pérenne, ne répond pas de manière durable aux difficultés financières des Départements. Sans visibilité et sans assurance de l'État pour construire le prochain Budget, nous pourrions être dans l'obligation de réaliser, une nouvelle fois, des coupes sombres dans nos interventions au détriment du Cantal.

Le Groupe de la majorité départementale

Le 22 août dernier, Madame Escoffier Ministre déléguée auprès de la Ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique, informait le Sénateur Jacques Mézard de l'arbitrage gouvernemental concernant la répartition des fonds de secours (2ème section) pour les départements.

Le Cantal s'est vu attribuer un montant de 3,997 millions d'euros, somme qui compensera la répartition tout à fait injuste dont notre département avait été victime suite à un vote déplorable de l'Assemblée Nationale le 18 décembre 2012.

En effet, les départements les plus peuplés, les plus riches et donc les plus puissants font pression pour obtenir un maximum de fonds et sont peu enclins à aider les plus fragiles, dont le Cantal fait partie ! Et sans la pugnacité de nos parlementaires, notamment Jacques Mézard et Alain Calmette, la situation financière du Cantal aurait été particulièrement difficile en cette année 2013 ! Il n'en est rien et, au final, nous allons percevoir

2,3 millions d'euros de plus qu'en 2012, année dont la loi de finances avait été préparée sous la Présidence Sarkozy.

Cette bonne nouvelle est donc de nature à rassurer l'ensemble des Conseillers Généraux et leur Président.

Cependant, nous ne pouvons accepter de vivre dans l'instabilité financière et l'angoisse du lendemain.

Nous avons besoin de lisibilité sur le long terme pour être en mesure de faire de la prospective et d'élaborer des projets structurants pour notre territoire. Dans le cas contraire, nous ne pourrions travailler qu'au coup par coup et le risque serait que les réalisations manquent de cohérence et donc d'impact et d'efficacité.

Au niveau gouvernemental, un groupe de travail réfléchit à la pérennisation des financements de nos collectivités : on ne peut que s'en réjouir, à condition que, dans les critères retenus, il y ait une juste répartition entre prise en compte des

populations et prise en compte des territoires : le Cantal ne peut pas être traité comme la Seine-Saint-Denis ou le Rhône et l'arithmétique sèche qui ramènerait à un ratio par habitant mènerait à l'agonie de départements ruraux semblables au nôtre... C'est d'ailleurs ce type de calcul qui a prévalu ces dernières années dans le domaine des services publics et qui a abouti aux résultats que l'on connaît : fermetures de classes et d'écoles, départ de juridictions et atteintes aux services hospitaliers...

La décentralisation pourrait faire regretter un état Jacobin si elle n'est pas accompagnée de financements stables et acceptables ! Veillons donc à ne pas manquer l'acte III !!

*Le Groupe GRD
Michel CABANES
Josiane COSTES
Daniel CHEVALEYRE
Jacques MARKARIAN*

IL NE FAUT PAS CRIER AVANT D'AVOIR MAL !

Dans un courrier alarmiste adressé aux élus municipaux en mars dernier, Vincent DESCOEUR dénonçait les nouveaux critères de répartition du fonds de péréquation entre les départements au motif qu'ils allaient lourdement pénaliser le Cantal.

Ces crédits de péréquation correspondent :

- aux **Droits de Mutation à Titre Onéreux**, fruit des taxes que tout acquéreur doit régler lors d'un achat immobilier,

- à la **Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises**, déterminée en fonction du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée produits au cours de l'année,

- au fonds exceptionnel de soutien aux départements **les plus en difficulté** qui est composé d'une **première** répartition de façon «automatique» **aux départements d'outre-mer et à la moitié des départements**

métropolitains et d'une seconde visant, au cas par

cas, les situations financières les plus dégradées.

Rappelons que :

- le montant des crédits de péréquation alloués au Cantal est passé de 7,9 M€ en 2011 à 5,2 M€ en 2012. Une baisse de 2,7 M€ liée à la suppression par le précédent gouvernement du fonds exceptionnel de soutien qui, elle, n'avait fait l'objet d'aucun courrier auprès des élus municipaux.

- le budget primitif 2013 du Conseil Général du Cantal prévoyait, lui, 12,3 M€ de péréquation soit une augmentation totalement irréaliste de 8,1 M€ par rapport à 2012.

Aujourd'hui, nous connaissons le montant final attribué pour l'année 2013. Grâce au rétablissement du fonds exceptionnel de soutien, il se monte à 7,6 M€, soit 2,4 M€ de plus qu'en 2012.

Le travail conjoint d'Alain CALMETTE, député, et des sénateurs Jacques MÉZARD et Pierre JARLIER a permis au département de finalement per-

cevoir pour 2013 au titre du fonds exceptionnel de soutien une somme de 4 M€ (pour rappel, le Cantal a obtenu 2,6 M€ en 2011 et n'a rien perçu en 2012). Preuve est faite que plutôt que de crier au loup, il est préférable de travailler collectivement.

Le sujet est donc clos pour 2013. Notre groupe fait confiance au travail commun des parlementaires du Cantal afin que les critères de péréquation qui seront définis pour 2014 garantissent un financement juste et surtout pérenne de notre département.

Reste que la situation du Cantal est aujourd'hui très fragilisée, et que cela doit nous conduire à la prudence et la sincérité des budgets plutôt que des hypothèses en total décalage avec la réalité.

*Le Groupe Socialiste du Conseil Général :
Florence MARTY
Charles DELAMAIDE
Gérard SALAT*



**Octobre
2013**

■ Du 9 au 14 octobre

Journées mycologiques
Riom-es-Montagnes
OT du Pays Gentiane
04 71 78 14 36

■ 17 octobre

BIG JAMA 2013
Concert Joseph Arthur et Anne Gaëlle Duo
Saint-Flour - 04 71 60 75 00
Cantal Musique et danse - 04 71 43 42 90

■ 17 et 18 octobre

5^{ème} Forum du télétravail
Murat - CC du Pays de Murat - 04 71 20 22 62

■ 19 octobre

Théâtre jeune public "L'affaire est dans le sac", Cie Babasaurhum
St Saturnin - CC du Cézallier - 04 71 20 49 26

■ 19 et 20 octobre

24^{ème} Foire à la Châtaigne
Mourjou - 04 71 49 69 34

■ Du 19 octobre au 3 novembre

Rencontres Occitanes "Le Pays de Massiac à vol d'oiseau" -
04 71 23 07 21



■ 20 octobre

11^{ème} Fête de la Pomme
Mauriac - Comité des Fêtes
06 80 21 40 36

Xinarca Chant et cistre corses
Barriac les Bosquets - 04 71 40 72 09

Fête de la graine à la soupe
Saint-Flour
OT du Pays de Saint-Flour - 04 71 60 22 50

■ 21 octobre

Théâtre "L'affaire est dans le sac"
St-Mamet - 04 71 49 32 30

■ 24 octobre

Foire d'Automne aux chevaux
Mauriac - 06 77 57 02 15

■ 26 octobre

Soirée-concert médiévale Cie Flor Enversa
Pailherols - CC Cère et Goul en Carladès
04 71 47 89 03

■ 26 et 27 octobre

Fête du Cidre
Ferrières St Mary
Comité d'animations - 06 75 20 24 39

Fête d'Automne et Cyclo-Cross.
Sénezergues - 06 88 04 40 24

Challenge de pêche aux carnassiers
Lac de St-Etienne Cantalès
04 71 48 19 25

■ 27 octobre

15^{ème} Tour du Nipalou
Lorcières - 06 70 56 08 19

1^{er} salon du livre jeunesse
Vic-sur-Cère
Médiathèque municipale - 04 71 62 00 99

Foire de la St Martin
Menet Comité d'animations - 06 16 55 68 46

■ 30 et 31 octobre

Gentiane Express, le Train d'Halloween
Riom-Es-Montagnes - 06 85 05 71 19

■ Jusqu'au 31 octobre

Exposition "Images et gourmandises"
Pirates !
Mauriac - Médiathèque du Pays de Mauriac



**Novembre
2013**

■ Du 1^{er} au 3 novembre

Exposition avicole
Aurillac
OT du Pays d'Aurillac -
04 71 48 46 58

■ 2 novembre

26^{ème} Ronde de la Châtaigneraie
Montsalvy - 06 38 72 08 11

Fête du Livre
Mauriac
Ass. des Commerçants -
06 80 21 40 36

Théâtre "un pyjama pour six"
Vic-sur-Cère - Les Fêt'arts
- 04 71 47 55 01

Théâtre "Le manteau"
Murat - OT du Pays de Murat
- 04 71 20 09 47



■ 2 et 3 novembre

Fête des Palhàs
Massiac - 04 71 23 07 21

■ 3 novembre

Méli Mélo
Jussac - OT du Pays d'Aurillac - 04
71 48 46 58

■ Du 8 au 11 novembre

Le Bouclier Arverne
Massiac
Jean-Luc Decker - 06 80 26 78 60

■ Du 8 au 26 novembre

Le Mois du Film Documentaire
"Itinérances"
Médiathèque Départementale
04 71 63 52 94

■ 9 novembre

Concert annuel de la Jeanne d'Arc
Mauriac

■ Du 9 au 11 novembre

Exposition nationale d'aviculture
Champs s/ Tarentaine
04 71 78 79 74

■ 10 novembre

Repas spectacle orchestre
"Alain et Amandine Musichini"
Montsalvy - 04 71 49 25 06

Foire aux pommes
Saint Mamet - 06 08 14 04 03

■ 11 novembre

En avant la musique !
(œuvres de la Grande Guerre)
Saint-Flour - 04 71 60 32 02

■ Du 11 au 17 novembre

Las Rapatonadas - Festival du Conte
Aurillac - IEO du Cantal - 04 71 48 93 87

■ 13 novembre

Spectacle Franck DUBOSC
Aurillac - OT du Pays d'Aurillac - 04 71 48 46 58

■ 16 Novembre

Conte "Tè tu, tè ieu !" (Les Rapatonades)
Prunet - 04 71 49 64 37

Histoires au pays du soleil levant
Lugard - CC Cézallier Emilie Garriguet
04 71 20 49 26

Les années Goldman en concert
Massiac - Comité des Fêtes - 06 77 31 77 89

■ 16 et 17 novembre

3^e édition du marché d'art et d'artisanat
Marcolès - 06 85 36 53 20

■ 17 novembre

Foire du Livre
La Roquebrou - 04 71 46 00 48

Fête d'automne
Saint Julien de Toursac - 06 01 80 87 75

Journée du livre
Menet - Mairie - 04 71 78 30 69

Salon Artis'art
Bois de Lempre - Champagnac

■ 20 novembre

Concert Pascal OBISPO
Aurillac
OT du Pays d'Aurillac - 04 71 48 46 58

■ 29 novembre

Film documentaire Le Prince Miaou
Pers - 04 71 49 32 30



**Décembre
2013**

■ 5 décembre

Concert "Petites oreilles
grandes
ouvertes"
Condat et Allanche
CC Cézallier - 04 71 20 49 26

■ 6 décembre

Stars 80 en tournée
Aurillac
OT du Pays d'Aurillac - 04 71 48 46 58

■ 6 et 7 décembre

Téléthon

■ 7 décembre

2^{ème} Ecir Hivernal
Murat - 06 28 35 06 70

■ 14 décembre

13^{ème} Marché de Paulate
Barriac les Bosquets - 04 71 40 58 08

■ 21 décembre

Concert de Noël
Le Rouget - 04 71 46 13 65

■ 21 et 22 décembre

Riom-es-Montagnes
Gentiane Express, le train du Père Noël
05 87 51 12 06

cantal

18^e Palhàs

Les fruits de la tradition

RENCONTRES OCCITANES
du 19 Octobre au 3 Novembre

THÉÂTRE - CONCERTS
CONFÉRENCES
ATELIERS - EXPOSITIONS

FOIRE AUX POMMES DE MASSIAC
2 & 3 NOVEMBRE 2013

Pays de Massiac

cantal

24^{ème}

Foire de la Châtaigne Mourjou

en Châtaigneraie

UN ARBRE
la castanhièr

UN PAYS
la Castanha

UN FRUIT
la castanha

DES HOMMES
los castanhaiers

UNE FÊTE
la filira de la castanha

19&20
octobre

contacts : 04 71 49 69 34 - foire.chataigne@wanadoo.fr
www.foirechataignemourjou.fr

www.foirechataignemourjou.fr

cantal

33^e Fête du Conte et de l'Oralité

FRANÇAIS / OCCITAN

LAS RAPATONADAS

12 - 17 novembre 2013
Dins lo Cantal

IEO Cantal 04 71 48 93 87
www.ieo-cantal.com

cantal

BIG JAMA

11^e édition

04-17 OCT

VEN 04 OCT	IMBERT CANTAL	SAM 12 OCT	IMBERT CANTAL	DIM 17 OCT	SANT PLEU CANTAL
------------	------------------	------------	------------------	------------	---------------------

Les Yêtes Raides
Imbert Imbert
Rue Soren Rochester

Joseph Arthur
Les Doigts...
Anne Gaëlle Duo